



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE
FORMATION INTRA DIRECTION DE LA VIE
SOCIALE - ANIMER LES ATELIERS
COLLECTIFS**

**DÉCISION N° DM-20-271
EN DATE DU 28 OCTOBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal A-20-486 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN,

CONSIDÉRANT que l'organisme Emmaus Connect, situé au 69 rue Archereau, 75019 Paris, s'engage à assurer pour le compte de la Ville de Vincennes la formation « Animer des ateliers collectifs sur les démarches en ligne » pour la Direction de la Vie Sociale, le 30 novembre 2020, pour une dépense de 1530 € TTC;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'organisme Emmaus Connect, pour la formation de la Direction de la Vie Sociale, le 30 novembre 2020, pour une dépense de 1530 € TTC;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201028-lmc1H7708H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/10/2020 Date de Publication : 28/10/2020
